

0312686B
ACADEMIE DE TOULOUSE
LPO LYCEE DES METIERS SAINT-EXUPERY
1 PLACE ALAIN SAVARY
31703 BLAGNAC CEDEX
Tel : 0534364240

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Vente aux enchères pour l'acquisition de 2 avions

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 14

Année scolaire : 2019-2020

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 22

Le conseil d'administration

Convoqué le : 20/09/2019

Réuni le : 01/10/2019

Sous la présidence de : Herve Ameziane

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à participer à une vente aux enchères

Pièce(s) jointe(s)

[] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Cet acte annule et remplace l'acte N°1-2. Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à participer à une vente aux enchères afin d'acquérir deux avions à vocation pédagogique pour un montant total de 80010€ et des équipements annexes pour un montant de 5000€. Ces opérations seront financées sur les crédits collectés au titre de la taxe d'apprentissage. La vente aux enchères est organisée par le service des Domaines: organisme public.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0